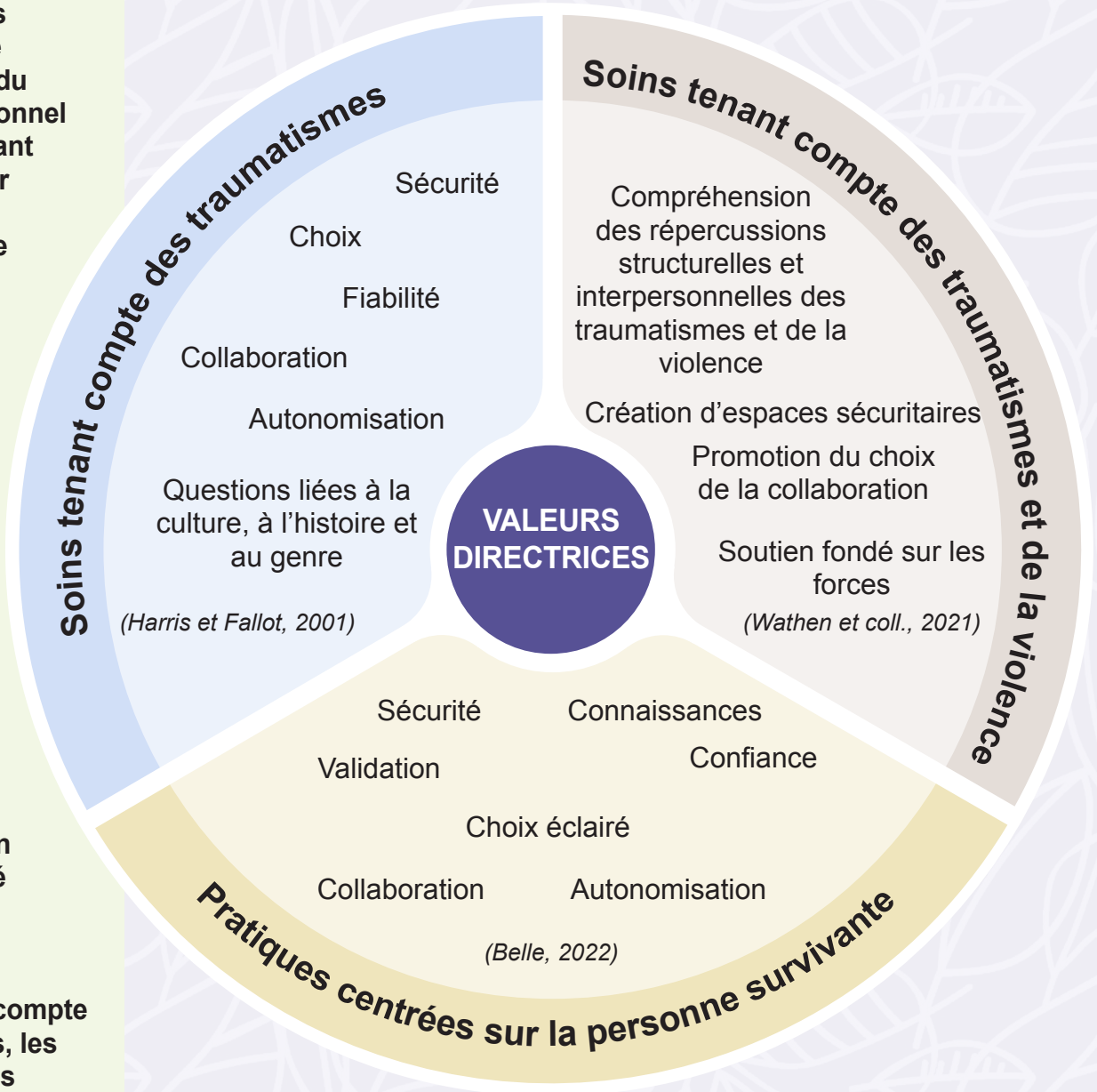
Centrer les besoins des personnes survivantes - Fiche-conseil sur les soins tenant compte des traumatismes

Une approche centrée sur les personnes survivantes place cellesci au cœur du processus décisionnel tout en garantissant leur dignité et leur respect, ce qui réduit le risque de revictimisation et de violence. La mise en œuvre de cette approche suppose d'établir et de maintenir la confiance, ainsi que de respecter leurs choix. Vous pouvez soutenir les personnes survivantes afin qu'elles retrouvent leur autodétermination et de leur sécurité (Unicef, s.d.).

Tout comme les pratiques tenant compte des traumatismes, les pratiques centrées sur les personnes survivantes suivent les mêmes principes, tout en intégrant des valeurs supplémentaires propres à l'expérience de la survie à la violence sexuelle ou fondée sur le genre.



Références

Belle, V. (2022). *Survivor-Centred Training Guide for Social Service Providers [Guide de formation centré sur les personnes survivantes à l'intention des intervenants en services sociaux].* Dandelion Initiative.

Unicef (s.d.). *Caring for Survivors: A principled approach [Prendre soin des personnes survivantes : une approche fondée sur des principes].* https://www.unicef.org/eca/media/15831/file/Module%202.pdf

SÉCURITÉ

- Reconnaître la personne survivante, la valider ainsi que son expérience.
- Veiller à ce qu'elle comprenne qu'elle n'est pas en faute et qu'elle a droit à la sécurité.
- Employer le même vocabulaire que la personne survivante pour décrire son expérience ou ses sentiments.
- Prioriser l'accès à l'hôpital ou aux services d'urgence, si nécessaire.
- Repérer les obstacles au départ d'une situation dangéreuse ou à la sécurité (par exemple, enfants, absence de transport, manque de services de garde d'enfants, exploitation financière, sécurité des animaux de compagnie, etc.).
- La planification de la sécurité est essentielle, car elle peut sauver la vie d'une personne survivante.
- Mettre la personne survivante en lien avec les services ou les soutiens nécessaires.

CHOIX

- Une personne survivante doit toujours décider à qui elle se confie et dans quelle mesure; ses choix lui ont souvent été retirés, il est donc important qu'elle retrouve la possibilité de faire ses propres choix dans sa vie.
- Le choix éclairé signifie que la personne survivante connaît toutes ses options et peut prendre une décision en fonction de l'ensemble des renseignements dont elle dispose.
- Ses choix peuvent ne pas vous sembler logiques, mais ils contribuent à sa survieet vous permettent de rester sans jugement.

FIABILITÉ

- Faire preuve de patience et d'empathie; les personnes survivantes peuvent avoir du mal à se concentrer ou à se rappeler les choses de façon linéaire ou claire.
- Respecter la confidentialité et faire preuve de transparence et d'honnêteté quant aux limites possibles dans le cadre de votre travail auprès des personnes survivantes.
- Montrer que vous êtes fiable et que vous vous engagez à assurer leur sécurité et leur dignité.
- Si votre profession vous impose une obligation de signalement de certaines situations, assurez-vous d'en informer la personne survivante avant toute divulgation.

COLLABORATION

- La collaboration signifie réfléchir à vos actions tout au long du processus afin d'assurer la réciprocité et d'éviter de déresponsabiliser ou d'humilier la personne survivante.
- Vous formez une équipe dans laquelle la personne survivante occupe le rôle principal.

AUTONOMISATION ET AUTODÉTERMINATION

- Respecter les connaissances, la sagesse et les compétences de la personne survivante.
- Valider les réussites comme les défis rencontrés en cours de route.
- Reconnaître qu'elle a survécu à tout jusqu'à ce moment précis et qu'elle continuera à survivre.
- Reconnaître qu'elle peut éprouver des sentiments confus ou ambivalents à l'égard de la personne qui lui fait du mal ou qui exerce de la violence.
- Préciser les répercussions de la violence et les risques, sans porter de jugement.



COMPRÉHENSION ET RECONNAISSANCE DES INÉGALITÉS ET DE LA VIOLENCE SYSTÉMIQUES

- Reconnaître les obstacles, les défis et les possibilités liés à toutes les interventions systémiques (police, soins médicaux, sociétés d'aide à l'enfance, milieu de travail, etc.) et en discuter.
- Valider l'existence des obstacles et de la violence systémiques dans les institutions à l'encontre des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre, tout en reconnaissant le fait que les personnes survivantes noires, autochtones, racisées, en situation de handicap, 2ELGBTQIA+ ou nouvellement arrivées sont touchées de manière disproportionnée et disposent de moins d'options et de ressources.
- Faire preuve d'humilité culturelle et de respect des diversités culturelles.